



Tarifs préférentiels pour les salariés et retraités LCL et leur famille (se renseigner)



AMICALE DES PECHEURS du LCL

Association pour la pêche
et la protection du milieu aquatique
agrée par la Fédération de pêche de Seine et Marne
Si vous êtes intéressé par la pêche, vous pouvez
prendre votre CARTE pour 2021 en vous adressant à :

Jean LEFEBVRE 14 rue de Meaux 77230 VINANTES - Tél 0164361403 ou 0675563106
Mail : jean.lefebvre@seine-et-marne.fr

J'attire votre attention sur deux nouveaux produits destinés à attirer de nouveaux jeunes pêcheurs :

Tout détenteur d'une carte annuelle 2021 « Personne majeure », « Femme » ou « Interfédérale » peut parrainer un nouveau jeune pêcheur et ainsi bénéficier d'une réduction de 50 % sur la « Carte Personne mineure » et de 100 % sur la « Carte Découverte -12 ans ».

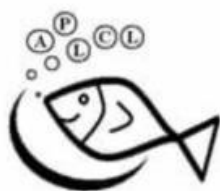
Conditions : 1) Le mineur ne doit pas avoir pris de carte en 2020 - 2) Chaque personne majeure ne peut parrainer qu'un seul jeune pêcheur.

Type de carte	Modalités de pêche autorisées	Public concerné	Tarif
Carte « Personne Majeure »	Permet de pêcher à 4 lignes dans les eaux de 3 ^e zone catégorique (sous modes de pêche) du département 77. Permet de pêcher à 1 ligne (sous modes de pêche) sur les eaux du Domaine Public Fluvial de France. Permet de pêcher à 1 ligne dans les eaux de 1 ^{ère} zone catégorique du département sur accord du propriétaire. Attention, vous devez acquiescer la collection associative des AAPPMA à Comelles, Flagg, Vaux, Nemours, et Fontaineaux pour avoir accès à leurs parcours. Permet de pêcher avec 2 salarines à 3 salarines (Détail de détails) dans le département.	Personne ayant 18 ans au 1 ^{er} janvier 2021	78 € (selon tarifs de Seine et Marne +12 €)
Carte Interfédérale « Personne Majeure timbre EHGO intégré »	Même conditions que la Carte Personne Majeure, plus : Permet de pêcher à 4 lignes dans les eaux de 3 ^e zone catégorique (sous modes de pêche) sur les parcours ouverts à l'EHGO, CHI, URNE. Permet de pêcher à 1 ligne dans les eaux de 1 ^{ère} zone catégorique à La Ferté Gaucher, Chailly, Meilly sur Loing et Plessis et sur les parcours ouverts à l'EHGO, CHI, URNE dans les autres départements. Permet de pêcher avec 2 salarines à 3 salarines (Détail de détails) sur les parcours ouverts à l'EHGO, CHI, URNE. *Vérifier les parcours ouverts à la réglementation auprès des départements concernés.	Personne ayant 18 ans au 1 ^{er} janvier 2021	100 € (selon tarifs de Seine et Marne +12 €)
Carte « Découverte Femme »	Permet de pêcher toute l'année (sous modes de pêche) à 1 canne. Valable dans les départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE.	Femme ayant 18 ans au 1 ^{er} janvier 2021	35 € (selon tarifs de Seine et Marne +12 €)
Cartes « Nouveau jeune pêcheur » (Jeune n'ayant pas pris de carte en 2020)	Tout détenteur d'une carte annuelle 2021 « Personne majeure », « Femme » ou « Interfédérale » peut parrainer un nouveau jeune pêcheur et ainsi bénéficier d'une réduction de 50 % sur la « Carte Personne mineure » et de 100 % sur la « Carte Découverte -12 ans ».		Tarif spécial Mineur moins de 18 ans : 10,50 € Mineur moins de 12 ans : Gratuit
Carte « Personne Mineure »	Identique à la carte Interfédérale « Personne Majeure » valable dans les départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE.	Jeunes de moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2021	21 €
Carte « Découverte »	Permet de pêcher toute l'année (sous modes de pêche) à 1 canne. Valable dans les départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE.	Jeunes de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier 2021	6 €
Carte « Journalière »	Identique à la carte « Personne Majeure », valable uniquement pour une journée dans le 77. *N'est pas valable dans les autres départements de l'EHGO.	Personne ayant plus de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2021	13 € ou 10 €*
Carte « Hebdomadaire avec timbre CPMA »	Identique à la carte « Personne Majeure », valable uniquement pour une durée de 7 jours consécutifs dans le 77. Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. *N'est pas valable dans les autres départements de l'EHGO.	Personne ayant 18 ans au 1 ^{er} janvier 2021 et ne possédant aucune autre carte annuelle.	33 € ou 20 €*

*Tarif et timbre CPMA acquis sur une carte dans 1 des 8 départements ci-dessous qui ne font pas partie de l'EHGO, ni du CHI, ni de l'URNE :
Aube (10) Haute-Aube (102) Ardèche (07) Lozère (48) et l'union départementale Savoie (73) et Haute-Savoie (74)



Tarifs préférentiels pour les salariés et retraités LCL et leur famille (se renseigner)



AMICALE des PECHEURS du LCL

Association pour la pêche
et la protection du milieu aquatique
agrée par la Fédération de pêche de Seine et Marne

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LA PÊCHE, VOUS POUVEZ
PRENDRE VOTRE CARTE POUR 2023 EN VOUS ADRESSANT À :

Jean LEFEBVRE 14 rue de Meaux 77230 VINANTES - Tél 0164361403 ou 0675563106

Mail : jean.lefebvre3@orange.fr

Voici les tarifs des cartes de pêche pour 2023
Ces cartes seront disponibles à partir du 15/12/22

Type de carte	Modes de pêche autorisés	Public concerné	Tarif
Carte « Personne Majeure»	Permet de pêcher à 4 lignes dans les eaux de 2nde catégorie (tous modes de pêche) du département 77. Permet de pêcher à 1 ligne (tous modes de pêche) sur les eaux du Domaine Public Fluvial de France. Permet de pêcher à 1 ligne dans les eaux de 1ère catégorie du département sur accord du propriétaire. Attention, vous devez acquitter la cotisation statutaire des AAPPMA à Dormelles, Flagy, Voux, Biennes, et Pommeuse pour avoir accès à leurs parcours. Permet de pêcher avec 6 balances à écrevisses (30cm de diamètre) dans le département.	Personne ayant 18 ans au 1er janvier 2023	79 € (option étangs de Marne la Vallée : +15 €) (option étang de Crouy sur Ourcq : +10€)
Carte Interfédérale «Personne Majeure timbre EHGO intégré»	Même conditions que la Carte Personne Majeure, plus : Permet de pêcher à 4 cannes dans les eaux de 2nde catégorie (tous modes de pêche) sur les parcours ouverts à l'EHGO, CHI, URNE*. Permet de pêcher à 1 ligne dans les eaux de 1ère catégorie à La Ferté Gaucher, Dordives, Moret-sur-Loing et Provins et sur les parcours ouverts à l'EHGO, CHI, URNE* dans les autres départements. Permet de pêcher avec 6 balances à écrevisses (30cm de diamètre) sur les parcours ouverts à l'EHGO, CHI, URNE*. *Vérifier les parcours ouverts à la réciprocité auprès des départements concernés.		105 € (option étangs de Marne la Vallée : +15 €) (option étang de Crouy sur Ourcq : +10€)
Carte «Découverte Femme»	Permet de pêcher toute l'année (tous modes de pêche) à 1 canne. Valable dans les départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE.	Femme ayant 18 ans au 1er janvier 2023	36 € (option étangs de Marne la Vallée : +15 €) (option étang de Crouy sur Ourcq : +10€)
Carte «Personne Mineure»	Identique à la carte Interfédérale «Personne Majeure» valable dans les départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE.	Jeunes de moins de 18 ans au 1er janvier 2023	21,50 €
Carte «Découverte»	Permet de pêcher toute l'année (tous modes de pêche) à 1 canne. Valable dans les départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE	Jeunes de moins de 12 ans au 1er janvier 2023	7 €
Carte «Journalière»	Identique à la carte «Personne Majeure», valable uniquement pour une journée dans le 77. N'est pas valable dans les autres départements de l'EHGO.	Personne ayant plus de 12 ans au 1er janvier 2023	13,50 € ou 9,10 € *
Carte «Hebdomadaire avec timbre CPMA»	Identique à la carte «Personne Majeure», valable uniquement pour une durée de 7 jours consécutifs dans le 77. Disponible du 1er janvier au 31 décembre. N'est pas valable dans les autres départements de l'EHGO.	Personne ayant 18 ans au 1er janvier 2023 et ne possédant aucune carte annuelle.	34 € ou 20 € *

*Tarifs si timbre CPMA acquitté sur une carte dans 1 des 6 départements ci-dessous qui ne font pas partie de l'EHGO, ni du CHI, ni de l'URNE : Jura (39) Hautes Alpes (05) Ardèche (07) Lozère (48) et l'union réciproitaire Savoie (73) et Haute Savoie (74)